



Camping Les Écureuils – Biscarrosse



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Camping Les Écureuils

Port Navarrosse
646 chemin de Navarrosse
40600 Biscarrosse

Tél. : 05 58 09 80 00
reception@ecureuils.fr
www.ecureuils.fr



Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») régissent les relations contractuelles entre la société SAS LES ÉCUREUILS, exploitant le camping « Les Écureuils » (ci-après le « Camping »), et toute personne physique majeure (ci-après le « Client ») effectuant une réservation d'un emplacement de camping ou d'un hébergement locatif (mobil-home, lodge, ecolodge, tente aménagée), que ce soit directement sur le site internet www.ecureuils.fr, par téléphone, par courrier électronique, par courrier postal, ou sur place.

Toute réservation implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV par le Client. Le Client reconnaît avoir pris connaissance des CGV préalablement à toute réservation. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la réservation.

Les présentes CGV se composent de dispositions communes (articles 1 à 7), de dispositions spécifiques aux hébergements locatifs (articles 8 à 12), de dispositions spécifiques aux emplacements (articles 13 à 17), et de dispositions finales (articles 18 à 25).

Article 1 – Identité du vendeur

SAS LES ÉCUREUILS

Siège social : Port Navarrosse – 646 chemin de Navarrosse – 40600 Biscarrosse, France

Représentée par Monsieur Rodolphe Claverie, agissant en qualité de gérant

Capital social : 50 000 €

RCS Mont-de-Marsan – Immatriculée le 20/01/1986

SIRET : 334 398 518 00012

N° TVA intracommunautaire : FR 32 334 398 518

Code APE : 5530Z (Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs)

Téléphone : 05 58 09 80 00

Courriel : reception@ecureuils.fr

Site internet : www.ecureuils.fr

Article 2 – Objet et champ d'application

Les présentes CGV ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la location :

- d'emplacements nus pour tente, caravane ou camping-car ;
- d'hébergements locatifs équipés (mobil-homes, lodges, ecolodges, tentes aménagées) ;
- de prestations annexes proposées par le Camping.

Les CGV s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, notamment celles en vigueur pour la vente sur le lieu d'exploitation ou via d'autres canaux de distribution.

Article 3 – Modalités de réservation

La réservation s'effectue :

- en ligne sur le site www.ecureuils.fr ;



Camping Les Écureuils – Biscarrosse

- par téléphone au 05 58 09 80 00 ;
- par courriel à reception@ecureuils.fr ;
- par courrier postal.

La réservation ne devient effective qu'à réception d'une lettre de confirmation du Camping, qui devra être présentée le jour de l'arrivée.

La réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ni sous-louée à un tiers sans l'accord écrit préalable du Camping.

Toute personne non inscrite sur le contrat de réservation sera considérée comme visiteur et devra s'acquitter de la redevance journalière en vigueur, même si la capacité d'accueil n'est pas atteinte.

Le Client signataire du contrat doit être majeur. Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés dans le Camping.

Article 4 – Tarifs

Les tarifs sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (TTC). Ils incluent la TVA au taux en vigueur, ainsi que les prestations mentionnées dans le descriptif de l'emplacement ou de l'hébergement.

La taxe de séjour, fixée par la commune de Biscarrosse est inclus dans le prix total.

Les tarifs en vigueur sont ceux affichés sur le site internet et sur les documents commerciaux à la date de la réservation. Le Camping se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, étant entendu que le tarif applicable est celui en vigueur au jour de la réservation.

Certaines prestations annexes (location de draps, kit bébé, etc.) font l'objet d'une facturation séparée selon les tarifs en vigueur.

Article 5 – Frais de dossier

Des frais de dossier d'un montant de 32 € sont perçus pour toute réservation. Ces frais sont :

- non déductibles et non remboursables pour les hébergements locatifs ;

En cas d'annulation, quel qu'en soit le motif, les frais de dossier restent acquis au Camping à titre d'indemnité de rupture de contrat.

Article 6 – Absence de droit de rétractation

ATTENTION : ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément aux dispositions de l'article L.221-28 12° du Code de la consommation, le droit de rétractation prévu à l'article L.221-18 du même Code ne s'applique pas aux contrats conclus à distance ayant pour objet des prestations d'hébergement, fournies à une date ou selon une périodicité déterminée.

En conséquence, le Client ne dispose d'aucun droit de rétractation pour sa réservation auprès du Camping. Toute annulation est régie par les dispositions des articles 11 (locations) et 16 (emplacements) ci-après.

Article 7 – Moyens de paiement acceptés

- Carte bancaire (Visa, Mastercard) ;



Camping Les Écureuils – Biscarrosse

- Virement bancaire ;
- Chèque vacances ANCV ;
- Chèque bancaire (français uniquement) ;
- Espèces (dans la limite des plafonds légaux en vigueur).



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AUX HÉBERGEMENTS LOCATIFS

(Mobil-homes, lodges, ecolodges, tentes aménagées)

Article 8 – Acompte et règlement du séjour (locations)

8.1 Acompte

Pour toute réservation d'un hébergement locatif, le Client doit verser :

- un acompte de 30 % du montant total du séjour ;
- 32 € de frais de dossier (non déductibles et non remboursables).

L'acompte et les frais de dossier sont encaissés immédiatement et conditionnent la confirmation de la réservation.

8.2 Règlement du séjour

Le règlement du séjour peut être effectué en trois versements :

- 1er versement : acompte de 30 % du montant total du séjour, versé à la réservation ;
- 2ème versement : à régler au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée ;

À défaut de paiement du 2ème versement dans le délai de 30 jours avant la date d'arrivée, la réservation sera annulée de plein droit et l'acompte versé restera acquis au Camping.

Pour toute réservation effectuée moins de 30 jours avant la date d'arrivée, la totalité du montant du séjour est exigible au moment de la réservation.

Article 9 – Arrivée et départ (locations)

Les arrivées s'effectuent le samedi entre 15h00 et 19h00 en juillet et août.

Les départs s'effectuent avant 10h00 le jour prévu sur le contrat.

Pour les séjours hors juillet et août, le Client est invité à contacter la réception du Camping pour connaître les modalités d'arrivée.

En cas d'arrivée tardive, il est impératif de prévenir la réception au 05 58 09 80 00.

Si un retard de plus de quatre jours par rapport à la date d'arrivée prévue n'a pas été signalé par le Client, le Camping pourra librement disposer de l'hébergement et le relouer, tout en conservant la faculté de se retourner contre le Client pour le règlement du séjour réservé.

En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, la totalité du séjour reste due, conformément aux dates indiquées sur le contrat de réservation.

Article 10 – Cautions et état des lieux (locations)

Le jour de l'arrivée, deux cautions distinctes sont demandées :

- une caution de 70 € au titre de la propreté ;
- une caution de 500 € au titre de la location (inventaire et dégradations éventuelles).

Une caution supplémentaire de 20 € en espèces est également demandée le jour de l'arrivée en échange de la carte magnétique d'entrée. Cette caution ne sera pas restituée en cas de perte ou de dommage de la carte.



Les cautions de 70 € et 500 € sont restituées au Client le jour du départ, après réalisation de l'état des lieux et inventaire de l'hébergement.

Le ménage devant être effectué par le Client, la caution propreté de 70 € sera retenue en cas de ménage non fait ou réalisé de manière insatisfaisante. En cas de dégradation ou manquement à l'inventaire, les sommes correspondantes seront retenues sur la caution location de 500 €. Si le montant des dommages excède la caution, le Client s'engage à régler la différence.

Article 11 – Modification et annulation (locations)

Toute annulation doit être notifiée par courriel au Camping à l'adresse reception@ecureuils.fr. La date de réception du courriel fait foi.

En cas d'annulation par le Client, les sommes suivantes resteront acquises au Camping ou seront dues :

- les frais de dossier de 32 €, à titre d'indemnité de rupture de contrat ;
- annulation à plus de 90 jours de la date d'arrivée : seuls les frais de dossier restent acquis au Camping ;
- annulation à moins de 90 jours de la date d'arrivée : l'acompte de 30 % reste acquis au Camping ;
- annulation à moins de 30 jours de la date d'arrivée ou non-présentation : la totalité du montant du séjour reste due au Camping.

En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, la totalité du séjour reste due, conformément aux dates réservées.

Article 12 – Conditions particulières (locations)

12.1 Capacité d'accueil

Toute location est nominative et valable pour 4 ou 6 personnes selon le type d'hébergement, enfants et bébés compris. Le nombre de personnes ne peut en aucun cas excéder la capacité maximale de l'hébergement.

12.2 Animaux

Les animaux ne sont pas acceptés dans les hébergements locatifs du camping.

12.3 Tentés

Les tentes sont interdites sur les emplacements des hébergements locatifs.



DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AUX EMPLACEMENTS

(Tente, caravane, camping-car)

Article 13 – Acompte et solde du séjour (emplacements)

13.1 Acompte

Pour toute réservation d'un emplacement, le Client doit verser :

- un acompte relatif au montant total du séjour ;
- 32 € de frais de dossier (remboursables pour les séjours de plus de 14 nuits, lors de la facturation du solde).

13.2 Solde du séjour

Le solde du séjour est dû à l'arrivée pour l'ensemble de la période réservée. En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, la totalité du séjour reste due conformément au contrat de réservation.

Article 14 – Arrivée et départ (emplacements)

Les emplacements sont mis à disposition à partir de 14h00 le jour de l'arrivée.

Les emplacements doivent être libérés le jour du départ avant 12h00. Au-delà de 12h00, une journée supplémentaire sera facturée.

L'emplacement cesse d'être retenu passé un délai de 24 heures après la date prévue de l'arrivée. Au-delà, la SAS Les Écureuils se réserve le droit de disposer librement de l'emplacement, sans donner lieu à remboursement.

En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 15 – Caution carte magnétique (emplacements)

Une caution de 20 € en espèces est demandée à la réception le jour de l'arrivée, en échange de la carte magnétique d'entrée. Cette carte devra être restituée au départ.

Cette caution ne pourra pas être restituée en cas de perte ou de dommage de la carte magnétique.

Article 16 – Modification et annulation (emplacements)

Toute annulation doit être notifiée par courriel au Camping à l'adresse reception@ecureuils.fr. La date de réception du courriel fait foi.

En cas d'annulation par le Client, les sommes suivantes resteront acquises au Camping ou seront dues :

- les frais de dossier, à titre d'indemnité de rupture de contrat ;
- en cas d'annulation dans les 90 jours précédant la date d'arrivée prévue, l'acompte reste acquis à la SAS Les Écureuils.



Article 17 – Animaux (emplacements)

Un seul animal de moins de 10 kg est accepté par emplacement, sous les conditions suivantes :

- présentation obligatoire du carnet de vaccination à jour le jour de l'arrivée ;
- animal tenu en laisse en permanence dans l'enceinte du Camping ;
- animal jamais laissé seul sur l'emplacement ;
- les chiens de 1^{re} et 2^e catégories ne sont pas acceptés.



DISPOSITIONS COMMUNES (SUITE)

Article 18 – Règlement intérieur

Toute personne séjournant au Camping Les Écureuils s'engage à respecter le règlement intérieur du Camping, affiché à la réception. Le règlement intérieur fait partie intégrante des présentes CGV.

18.1 Bracelet d'accès

Le port du bracelet est obligatoire pour toute personne admise dans le Camping et pour toute la durée du séjour. La Direction du Camping se réserve le droit d'exclure toute personne ne portant pas le bracelet.

18.2 Visiteurs

Les visiteurs sont admis dans le Camping de 9h00 à 23h00, sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Ils doivent impérativement se présenter à l'accueil, décliner leur identité et celle du client visité. Les visites se font toujours à pied après stationnement du véhicule sur le parking extérieur.

Pour la sécurité de tous, les visiteurs sont dans l'obligation de porter un bracelet qui leur sera posé lors de leur passage à l'accueil. Tout contrevenant surpris sans bracelet, quelle que soit la durée de la présence, se verra facturé au tarif en vigueur et sera raccompagné immédiatement à l'entrée du Camping.

18.3 Interdictions

- Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés ;
- Les feux ouverts (bois, charbon, etc.) sont rigoureusement interdits ;
- Le lavage des véhicules est interdit sur les emplacements et sur les routes du Camping ;
- Les fourgons aménagés et véhicules utilitaires sont strictement interdits dans le Camping.

18.4 Véhicules

Un seul véhicule est autorisé par emplacement. Tout véhicule supplémentaire devra être stationné sur le parking extérieur.

La recharge des véhicules électriques dans l'enceinte du Camping est strictement interdite.

Une borne de recharge dédiée est mise à disposition des Clients sur le parking extérieur du Camping.

Article 19 – Hygiène et sécurité

19.1 Espace aquatique

Les shorts de bain sont interdits dans tout l'espace aquatique. Le port du slip de bain ou du shorty est obligatoire.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité conformes aux normes en vigueur dans les établissements aquatiques, seules les tenues de bain spécifiquement conçues pour la baignade sont autorisées dans les piscines et bassins. Les vêtements de ville, ainsi que les tenues couvrantes non spécifiquement conçues pour la baignade (de type burkini), ne sont pas admis.

Les enfants de moins de 4 ans et les enfants ne sachant pas nager doivent être accompagnés par un adulte pour accéder aux piscines.



Les enfants de moins de 12 ans ne sont pas autorisés dans l'espace détente.

19.2 Exclusion

La SAS Les Écureuils se réserve le droit d'interdire l'accès au Camping aux personnes ne respectant pas le règlement intérieur, ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité.

Article 20 – Droit à l'image

Le Client autorise expressément et sans contrepartie le Camping Les Écureuils à utiliser, sur tout support, les photos de lui-même ou de ses enfants qui pourraient être prises au cours de son séjour, dans le cadre de la communication et de la promotion du Camping.

Le Client peut s'opposer à cette autorisation en notifiant son refus par écrit à la réception du Camping dès son arrivée.

Article 21 – Responsabilité

Le Camping ne saurait être tenu pour responsable :

- des vols, pertes ou dégradations des biens personnels du Client (vêtements, vélos, équipements électroniques, véhicules, etc.) ;
- des dommages aux véhicules stationnés à l'intérieur ou aux abords du Camping ;
- des incidents survenus du fait du non-respect du règlement intérieur ou des consignes de sécurité ;
- des perturbations ou interruptions de prestations dues à un cas de force majeure (intempéries, coupures d'eau ou d'électricité indépendantes du Camping, etc.).

Il est vivement recommandé au Client de souscrire une assurance personnelle couvrant ses biens et sa responsabilité civile.

Le Client est responsable de tout dommage causé par lui-même, ses accompagnants, ses visiteurs ou ses animaux.

Article 22 – Données personnelles (RGPD)

Les données personnelles collectées par le Camping dans le cadre de la réservation et du séjour font l'objet d'un traitement informatique conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD – Règlement UE 2016/679) et à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée.

22.1 Responsable de traitement

SAS LES ÉCUREUILS – Port Navarrosse – 40600 Biscarrosse – reception@ecureuils.fr

22.2 Finalités

- Gestion des réservations et des séjours ;
- Facturation et comptabilité ;
- Communication d'informations commerciales (avec consentement) ;
- Respect des obligations légales (registre des hôtes, etc.).



22.3 Durée de conservation

- Données de réservation : 3 ans à compter de la fin de la relation commerciale ;
- Données comptables : 10 ans (obligation légale) ;
- Données marketing : jusqu'à désinscription ou 3 ans après le dernier contact.

22.4 Destinataires

Les données peuvent être transmises à des sous-traitants techniques (logiciel de gestion eSeason, prestataire de paiement, assurance Gritchen pour les contrats d'assurance annulation). Le Camping s'engage à ne jamais vendre ni céder les données personnelles à des tiers à des fins commerciales non autorisées.

22.5 Droits du Client

Conformément à la réglementation, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, de limitation et d'opposition au traitement de ses données. Ces droits peuvent être exercés à tout moment par courriel à reception@ecureuils.fr ou par courrier à l'adresse du siège.

Le Client dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Article 23 – Réclamations et médiation

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée par écrit au Camping (courriel ou courrier postal) dans un délai maximum de 30 jours suivant la fin du séjour.

Conformément aux dispositions de l'article L.612-1 du Code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain. Les coordonnées du médiateur de la consommation que le Client peut saisir sont les suivantes :

La Société Médiation Professionnelle (SMP) – Alteritae

5 rue Salvaing – 12000 Rodez

Site internet : www.mediateur-consommation-smp.fr

Le Client peut également utiliser la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (RLL) : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/>

Article 24 – Droit applicable, Bloctel et juridiction

24.1 Bloctel

Conformément à l'article L.223-2 du Code de la consommation, le Client est informé de son droit à s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel » sur le site : <https://www.bloctel.gouv.fr/>

24.2 Droit applicable

Les présentes CGV sont régies par le droit français.



Camping Les Écureuils – Biscarrosse

24.3 Juridiction

En cas de litige, et après tentative de règlement amiable et de médiation, les tribunaux français seront seuls compétents. Pour les Clients consommateurs, conformément à l'article R.631-3 du Code de la consommation, le Client pourra saisir, à son choix, l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du Code de procédure civile, ou la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable.

Article 25 – Acceptation des CGV

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente avant la réservation et déclare en accepter sans réserve l'intégralité des termes.

La case à cocher « J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales de Vente » lors de la réservation en ligne, ou la signature du contrat de réservation, vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV.



Camping Les Écureuils

Port Navarrosse – 646 chemin de Navarrosse – 40600 Biscarrosse

Tél. : 05 58 09 80 00 – reception@ecureuils.fr

www.ecureuils.fr